



## Déclaration de la FSU Vosges au CTSD du 21 Mars 2019

L'académie de Nancy Metz et le département des Vosges paient encore un lourd tribut aux logiques budgétaires implacables que le pouvoir politique impose au service public d'éducation.

Nous sommes réunis aujourd'hui pour étudier les opérations de fermetures et ouvertures de postes dans les collèges vosgiens. Ce CTSD marque la poursuite des changements de pratiques observées déjà l'année dernière.

Après une longue période marquée par des échanges d'informations et une pratique de communication entre les services et les organisations syndicales, cette année pour la seconde fois, nous nous heurtons à un refus décidé au plus haut niveau académique de communiquer les documents sur les compléments de service. Comment faire avec si peu d'informations fournies au préalable et permettre aux représentants des personnels de jouer pleinement leur rôle et d'accomplir ce pourquoi ils ont été élus ?

Lors du groupe de travail nous avons souligné les besoins dans ce domaine. C'est pourquoi nous nous associons à la demande de vœu émise par F.O.

Cette décision de limiter au strict minimum la communication des documents sur les postes est à replacer dans un cadre politique plus général. Sous couvert d'harmonisation des pratiques entre les quatre départements lorrains, il s'agit là d'entraver en réalité l'action syndicale, alors que ces organisations ont toujours été dans le sens de l'amélioration des situations au sein des établissements.

Une pensée semble dominer en ces temps : « éclairer le débat serait dangereux », pensée paradoxale en cette période où le terme de confiance est tant employé. Dans ce contexte, nous nous retrouvons face à des rumeurs, des mécontentements grandissants que le refus de transparence dans les instances paritaires ne peut que renforcer.

Les projets de lois « d'école de la confiance ou plutôt « d'école de la défiance » devrait-on dire ou sur la « fonction publique » poussent encore plus loin une politique qui va à l'encontre d'un service public d'éducation démocratique. Ces projets visent clairement à :

- Museler les agents,
- Vider les instances et les commissions paritaires de leurs substances,
- Financer les écoles maternelles privées par des fonds publics,
- Créer des établissements publics des savoirs fondamentaux lourd de conséquences tant pour les statuts des personnels que pour l'organisation scolaire,
- Liquider le « Conseil national d'évaluation du système scolaire - CNESCO » au profit de la création d'un « Conseil de l'évaluation de l'école » à la botte du ministère,

- Promouvoir l'expérimentation hors du garde-fou que constitue le statut de la fonction publique.

Cette liste non exhaustive montre la volonté claire du gouvernement de court-circuiter les corps intermédiaires et plus particulièrement les représentants des personnels que nous sommes.

Concernant les règles du mouvement, heureusement, et peut-être pour une des dernières fois, le dialogue social a fonctionné ! Après de nombreuses interventions, vote unanime contre au CTSD de janvier, déclaration intersyndicale en CAPD, dépôt d'un avis commun au CHSCT sur les risques psycho-sociaux liés à ces nouvelles règles, rien ne bougeait. Le Conseil Syndical du SNUipp-FSU88 réuni le 15 mars a décidé de déposer une alerte sociale. Dès le lundi matin, nous avons proposé un texte qui a été accepté après quelques petites modifications par nos partenaires des autres organisations syndicales siégeant au CTSD.

Nous aurions préféré être entendu dans d'autres conditions. Nous sommes convaincus que l'expérience des instances et plus particulièrement du mouvement 1<sup>er</sup> degré, que nous portons collectivement ne peut qu'éclairer vos décisions. La solution de mesures de ressources humaines que nous pouvons traduire « celui qui n'est pas content peut venir se plaindre » n'est pas de notre siècle. Le temps des faveurs est révolu et si la tentation de revenir à ces pratiques effleure certains, les moyens pour les faire disparaître seront les mêmes que par le passé ! Qui veut prendre ce risque ?

Aujourd'hui, nos concitoyens pensent que nous ne servons pas à grand-chose. La FSU tient ici à remercier M. le Directeur Académique, qui, dans ce temps d'échanges forts et parfois vifs, met en évidence le rôle important du dialogue avec les organisations syndicales incontournables.

La FSU continue à croire que le débat éclairé permet d'apaiser les tensions. Nous rappelons donc notre attachement à des instances paritaires respectées qui ont toute leur place dans le dialogue social et pour cela nous réclamons la mise à disposition des documents préparatoires qui est indispensable à un travail de qualité.

Merci pour votre attention.